

- Les Ateliers du développement économique urbain -
Pour un développement économique au service des quartiers prioritaires,
dans une métropole en pleine mutation
Organisés à Profession Banlieue
les 12 juin, 14 septembre, 25 octobre et 20 novembre 2018

Alors que l'emploi constitue une des questions traditionnellement traitée en politique de la ville, le développement économique est resté longtemps beaucoup moins investi, prérogative de services dédiés ou répondant à d'autres logiques. Malgré les nombreux efforts menés au fil des années et visant à sensibiliser les différents acteurs concernés, les champs de « l'économique », de l'urbain et du « social » sont encore trop souvent abordés de manière distincte.

En faisant du développement économique un des piliers des contrats de ville au même titre que le renouvellement urbain et la cohésion sociale, la loi Lamy entendait souligner la priorité que constitue le développement économique pour l'essor des quartiers en difficulté, et pousser ainsi les acteurs à mieux prendre en compte les quartiers et leurs habitants dans les dynamiques initiées pour le développement d'activité et la création de richesse. Les contrats de ville ont constitué une opportunité et un appel au décloisonnement des approches, condition *sine qua non* d'un développement territorial, global, intégré, liant mieux l'emploi, la rénovation urbaine, la cohésion sociale et le développement économique. Il s'agit dans ce sens d'avoir une vision globale du territoire, de ses déficits, ses réalités sociales, de ses besoins, ses ressources et ses potentiels, en vue de construire un développement social, urbain et économique équilibré, incluant les quartiers et leurs habitants.

Petit à petit la politique de la ville s'est donc dotée d'outils afin de mieux investir le champ économique dans les quartiers tout en l'intégrant à une démarche et des mécanismes plus larges aux différents échelons de territoires pertinents, tant du point de vue du fonctionnement économique, urbain, social (bassin de vie, d'emploi, d'activité..) que de la gouvernance (villes, intercommunalités, région, etc..)

Dans ce contexte et afin de mobiliser et appuyer les acteurs du territoire investis sur ces enjeux, Profession Banlieue lance *les Ateliers du développement économique urbain pour les quartiers prioritaires*. Ils viseront en particulier à éclairer les déterminants de ce développement économique à l'échelon de territoires urbains tels que ceux concernés par la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, et au sein de la métropole du Grand Paris. Puis, à partir de là, ils s'attacheront à explorer et pointer les principaux freins et leviers pour la mise en œuvre de stratégies articulant au mieux développement endogène et exogène, et pour renforcer les coopérations avec la sphère économique, et les formes de soutien à la création et l'implantation d'activités. Enfin, la question du pilotage de ces politiques publiques, des différents dispositifs et celle de leurs financements seront abordées dans un dernier temps, à l'aune des évolutions en cours de la gouvernance territoriale en confrontant les diverses approches conduites par les intercommunalités.

Chaque séance des Ateliers sera organisée autour d'une présentation de la problématique, d'un cadrage expert, puis de témoignages d'acteurs, de retours d'expériences et d'échanges avec les participants. Sans viser l'exhaustivité, les thèmes des ateliers seront plus précisément les suivants :

- En guise de lancement et d'introduction la première séance se déroulera sur une journée et en présence de deux experts consultants du développement économique territorial. Cet atelier s'attachera à présenter la démarche de développement économique urbain, et les outils permettant de conduire une stratégie de développement économique intégré, prenant mieux en compte les spécificités, les besoins comme les potentiels des quartiers prioritaires.

- La coopération entre les acteurs des quartiers et de la politique de la ville et la sphère économique ; notamment les démarches pour favoriser l'accès à l'emploi, rapprocher l'offre de la demande, et l'intégration des entreprises dans leur environnement.

- Les soutiens à la création d'activité et à leur pérennisation au sein des quartiers ainsi qu'en direction des porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la ville.

- Le pilotage stratégique du développement économique et le financement des projets structurants pour les quartiers populaires et leur agglomération.

Les Ateliers seront animés par **Marie-Laure Beaufiles**, experte consultante en développement économique territorial et responsabilité sociétale et environnementale, Ifaces Développement.

Par ailleurs, un rendez-vous national consacré au développement économique et à l'emploi des quartiers, **Cités Cap'**, aura lieu le **5 juin 2018 au Couvent des Jacobins à Rennes**. Collectivités, entreprises, entrepreneurs des quartiers, économie sociale et solidaire, institutions publiques, habitants, se donnent rendez-vous pour faire avancer le développement économique des quartiers populaires. Cette initiative de RésO Villes (Centre de ressources politique de la ville en Bretagne - Pays de la Loire) s'appuie sur le partenariat du Réseau national des centres de ressources (Rncprv) dont fait partie Profession Banlieue. En amont des ateliers, Profession Banlieue vous propose d'y participer et organise une délégation séquano-dionysienne (délégation de dix personnes participant en priorité à l'Atelier 1).

Programme

Cités Cap' le 5 juin 2018 à Rennes de 9 h 00 à 16 h 30

Délégation de dix personnes participant en priorité à l'Atelier 1

#RSE #Entrepreneuriat #Innovation sociale #Pouvoir d'agir des habitants #Emploi #Jeunes #Lutte contre les discriminations #Villes durables #Santé #Numérique #Économie de proximité :

- 1 conférence ; 8 ateliers et rendez-vous professionnels ;
- 40 experts et intervenants ;
- 1 Espace Lab pour rencontrer des experts et découvrir des innovations

- Atelier 1 mardi 12 juin 2018 9 h 30 – 16 h 30

Les déterminants du développement économique et territorial, comment définir une stratégie de développement économique urbain ?

Comment lier développement économique et politique de la ville au profit du développement des quartiers ? Quelles articulations entre ces deux politiques publiques ? Quelle place pour les quartiers dans une stratégie économique (comment sont pris en compte leurs spécificités et besoins) ? Focus sur la démarche de développement économique urbain, le cadre national et les contrats de ville. Quelles articulations entre les dynamiques métropolitaines et les spécificités locales du quartier politique de la ville et de son territoire environnant ? Comment définir une stratégie de développement économique et sur la base de quels principes et déterminants (notions générales économie endogène/exogène, économie productive/résidentielle/présentielle ...).

Olivier Portier, analyse territoriale, Olivier Portier conseil
Marie Laure Beaufiles, consultante, Ifaces Développement

Save the date

Les trois ateliers thématiques reprendront en septembre

- Atelier 2 vendredi 14 septembre 2018 13h30 –17h

Mobiliser et coopérer avec la sphère économique au profit du développement des territoires et de la population

- Quelles actions et coopérations des acteurs économiques ? Quelle stratégie intégrée pour répondre aux besoins tant des entreprises que d'accompagnement des actifs au regard de la dynamique économique du territoire (grands projets, évolution de l'emploi et besoin en qualification)

- Intégration des entreprises dans leur environnement : mobilisation de la Charte « Entreprises et Quartiers » et Responsabilité sociétale et environnementale (Rse) des entreprises, leviers de développement au service des quartiers et des entreprises ?

Seront en particulier invités à apporter leurs éclairages et à témoigner lors de cet atelier, des acteurs territoriaux en charge du développement économique au sein de leur intercommunalités, des représentants de signataires et responsables de l'animation de la charte « Entreprises et Quartiers » ou encore de clubs d'entreprises inscrits dans une démarche Rse au sein des quartiers populaires.

– Atelier 3 jeudi 25 octobre 2018 13h30–17h

Soutenir la création d'activités économiques et les dynamiques engagées dans les quartiers

Quelles dynamiques particulières de développement dans les quartiers en Seine-Saint-Denis, sur quels types d'activités ? Comment accompagner, viabiliser et pérenniser des initiatives et des activités locales ? Quelle stratégie d'accueil, d'implantation et de soutien aux activités dans les quartiers de la politique de la ville ? Quelles conditions à réunir pour le développement de l'entrepreneuriat ? En quoi l'économie sociale et solidaire (Ess) peut-elle offrir d'autres voies de développement ? etc.

Ce sont autant de questions qui seront abordées lors de cette troisième séance qui reviendra notamment sur les différents outils d'incitations fiscale ou sociale, les dispositifs de soutien aux porteurs de projets tel que l'Agence France entrepreneurs (Afe) mais aussi le réseau des structures d'accompagnement et de financement (Adie, Avise, Pépinières, incubateurs, Citélab, etc), les nouvelles formes d'économie, et réunira des porteurs de projets relevant de l'Ess inscrits dans la dynamique des tiers lieux et coopératives.

– Atelier 4 mardi 20 novembre 2018 13h30 –17h

Pilotage stratégique et financement du développement économique dans les territoires en politique de la ville

Quelles évolutions des compétences et quels leviers pour les collectivités signataires des contrats de ville, les villes et les chefs de projets à l'échelon des quartiers politique de la ville ? Quelles articulations entre les différentes échelles stratégiques et de compétences, du quartier de la politique de ville aux enjeux nationaux (pôles de compétitivité, clusters, grands projets, etc) en passant par la stratégie régionale ?

Nous aborderons ces enjeux avec l'appui de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France qui a mené une étude intitulée « développement économique et entrepreneuriat : quelles actions intercommunales ». Le financement des projets par la mobilisation de deux outils sera également abordé : les fonds européens, notamment dans le cadre d'approches intégrées, et la Caisse des dépôts pour le financement de projets structurants.